

Le GAEA est une unité de circonstance, adaptée et modulable dans sa composition, légère et interarmes. Elle est directement placée aux ordres du commandant des opérations terrestres dans le cadre des manœuvres amphibies capable d'agir de manière autonome et en toute discrétion et d'acquérir un renseignement de proximité. Ses spécificités lui confèrent la capacité à être mise en place par la mer, les voies fluviales et la troisième dimension. Le GAEA conduit ses missions sur une courte durée, généralement n'excédant pas 96h.

Le GAEA joue un rôle essentiel pour favoriser l'arrivée en premier sur une zone de débarquement. Développés depuis quelques années au sein de l'armée de Terre, les GAEA ont pour mission d'apporter un appui tactique spécifique lors d'opérations amphibies, aussi bien dans la zone littorale (lagunaire, mangrove) que dans les zones fluviales et portuaires.

Ce groupement, constitué autour d'une section d'aide à l'engagement débarqué (SAED) avec des renforts appuis feux, renseignement, mobilité et sanitaire, a notamment pour mission d'effectuer un travail préparatoire de reconnaissance et de déminage terrestre de la plage et de ses environs afin d'évaluer les zones sur lesquelles les chalands pourront débarquer et permettre la mise à terre des hommes et de leurs véhicules en toute sécurité. Il est également en mesure de renseigner sur la praticabilité des axes qui seront utilisés à l'issue du débarquement.

Le GAEA permet au GTIA [groupement tactique interarmes] d'être renseigné par ses propres moyens avant et pendant le débarquement des forces.